



cérémonie

remise des brevets fédéraux des sapeurs-pompiers professionnels

Les aspirants sapeurs-pompiers de la volée 2012 de l'Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels ont terminé leur cursus de formation et obtenu leur Brevet fédéral, lors d'une cérémonie organisée à la caserne du Service d'incendie et de secours de la Ville de Neuchâtel (SIS Neuchâtel), le vendredi 22 novembre 2013.

Treize aspirants sapeurs-pompiers (dont une aspirante) provenant des corps des villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, Lausanne et Genève, ont terminé leur cursus de formation à l'Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels (ELSPP) et obtenu leur Brevet fédéral, lors d'une cérémonie officielle, organisée à la caserne du SIS de la Ville de Neuchâtel, en présence de nombreux invités, dont les représentants des autorités politiques des corps concernés.

La formation de sapeur-pompier professionnel dispensée par l'ELSPP dure 18 mois et est composée de trois modules d'une durée totale de 28 semaines. Au cours de leur formation, les aspirants reçoivent des connaissances de technique d'extinction, de secours aux victimes, de sécurité au travail. Ils apprennent les techniques de désincarcération, le levage de charges, de treuillage et de sauvetage d'animaux. La formation est complétée par des connaissances spécifiques telles que les interventions atomiques, les risques et interventions bactériologiques et chimiques. Cette formation théorique est suivie de stages métiers d'une durée de 50 semaines, au sein du corps dans lequel l'aspirant est rattaché.

Au sortir de cette formation, les aspirants passent une session d'examens théorique et pratique, organisée par l'Organisation du monde du travail des sapeurs-pompiers (OMTSP) et reconnue par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Ils sont sanctionnés par l'obtention d'un brevet fédéral.

La direction des sports, de l'intégration
et de la protection de la population

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Michel Gandillon, officier de presse, service de protection et sauvetage de la Ville de Lausanne, 021 315 39 02

Lausanne, le 22 novembre 2013



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch